



Janvier 1994

Photo : Alain PORTE

# VIVRE

## A

# MOUTHIERS-SUR-BOËME

## Le mot du Maire

**D**epuis Mars 1983, soit il y a 11 ans, j'assume la responsabilité de la conduite de notre belle commune.

Nous avons, ensemble, beaucoup dialogué, beaucoup travaillé, beaucoup réalisé.

Les Conseillers Municipaux, élus depuis 1983, ont assuré la représentation de toutes les composantes de la Commune et nous avons tenté d'apporter à chacun et à chacune la réponse à son problème.

Je sais que très nombreux sont ceux qui reconnaissent les progrès accomplis.

Elu Maire en 1989 avec une immense majorité, j'ai toujours considéré qu'à la seconde même de mon élection, je devenais le Maire de tous et de chacun sans aucune distinction.

Mais, comme vous le savez, je n'ai jamais voulu sacrifier mes obligations professionnelles d'enseignant.

Ces deux activités deviennent de plus en plus complexes et demandent un investissement personnel de plus en plus important.

Je ne me sens plus en mesure, je n'ai plus la force et l'énergie d'assumer, comme je le voudrais, ces deux activités.

Après de longues réflexions, en particulier avec mon regretté ami Gilles PLOQUIN, j'ai décidé de "passer la main".

Je viens de présenter ma démission de Maire et de Conseiller Municipal à Monsieur le Préfet de la Charente, pour raisons personnelles.

Il ne s'agit pas d'un événement considérable, mais tout simplement d'une possibilité prévue par la Loi.

L'événement est d'autant moins considérable que, pour la vie de la Commune et de chacun d'entre vous, la continuité sera assurée par les Conseillers Municipaux restants.

Je tiens encore une fois à rendre hommage à cette équipe variée mais solide et solidaire, compétente et forte qui a toujours su faire face avec sérénité aux coups de butoirs inévitables lorsqu'on assume des responsabilités.

Comme le prévoit la Loi, je resterai dans ma fonction jusqu'à l'élection de mon successeur.

Je continuerai donc, sans aucun changement et jusqu'à cette échéance, à remplir ma tâche, même si cela me coûte de plus en plus d'efforts.

A la seconde où je cesserai mon activité, l'une ou l'un de mes collègues conseillers prendra la relève. Il n'y aura donc aucune rupture.

Madame, Monsieur, Chers Amis, je vous remercie de votre confiance et je suis sûr que vous aurez à cœur de veiller à ce que MOUTHIERs poursuive sa marche vers le progrès dans le respect de son histoire.

Bernard GERMON

### 1 - Atelier Relais Plastil

Le Maire rappelle au C.M. (C.M. est employé pour Conseil Municipal) ses précédentes délibérations concernant la vente à une SICOMI de l'atelier relais Plastil.

### 2 - Zone d'Emploi

Le Maire présente une demande d'acquisition de terrain sur la zone d'emploi par un artisan. Le C.M. donne un avis favorable et décide de vendre aux conditions habituelles, un terrain d'environ 1 000 m<sup>2</sup> au demandeur.

### 3 - Ramassage Ordures Ménagères

Le Maire présente au C.M. la demande de la Société Charentaise de Voirie portant sur une augmentation de ses tarifs au 1<sup>er</sup> Janvier 94. Le C.M. accepte cette demande de 2,5 %.

### 4 - Questions Diverses

• **Subventions** : Le Maire informe le C.M. que la Préfecture de Région, dans le cadre du programme 5 B, a attribué à la Commune une subvention d'un montant de 325 000 F pour la création du Centre Commercial.

• **Actions de l'Association des "Amis du Pays de Mouthiers"** : Le Maire rappelle au C.M. qu'une action a été engagée à l'encontre de la Commune par l'Association des "Amis du Pays de Mouthiers" concernant une délibération en date du 3 septembre 1993.

Après en avoir délibéré, le C.M. autorise le Maire à défendre la Commune et à présenter un mémoire en défense auprès du Tribunal Administratif de Poitiers.

Le Maire informe également le C.M. qu'une autre action a été engagée par l'Association, concernant les nouveaux permis de construire des bâtiments commerciaux.

Le C.M. autorise également le Maire à défendre la Commune et à présenter un mémoire en défense auprès du même tribunal.

• **Serveur Télématique** : Monsieur LATHIERE expose au C.M. le projet d'installation d'un serveur télématique à l'école, accessible par minitel, destiné à la diffusion d'informations concernant les Associations, Clubs, etc...

Le C.M. décide de faire procéder à l'installation d'une ligne téléphonique recevant uniquement les appels afin de procéder à des essais.

• **Semaine Scolaire** : Le Maire informe le C.M. qu'il aura à se prononcer, dans les semaines à venir, sur l'organisation de la semaine scolaire, après consultation des Conseils d'Ecole, des parents d'élèves et des enseignants.

• **Travaux Divers** : Le C.M. charge la Commission des Travaux d'étudier les deux problèmes suivants :

- écoulement des eaux pluviales à Gersac,
- bandes de ralentissement, allée des Genévriers.

• **Numérotation des rues et plaques de lieux-dits** :

- le C.M. décide de numérotter les pavillons du lotissement communal des Justices,

- de dénommer et de numérotter la rue du lotissement de la Croix Ronde,
- de compléter les plaques de lieux-dits au Rosier.

Messieurs Dedieu et Gachinois et Madame Porte sont chargés d'en effectuer l'étude.

• **Repas Centre de Loisirs** : Le C.M. décide de demander à la MJC le remboursement des repas servis par la Commune au Centre de Loisirs du mercredi, de Septembre à Novembre 93, soit la somme totale de 18 262,80 Frs.

• **Eclairage Public** :

la commune a adhéré, voici un an, au Syndicat Départemental d'Electrification en matière d'éclairage public. La première année d'affiliation à ce syndicat est gratuite pour la commune. Le C.M. décide de renouveler son adhésion au syndicat pour l'année 94 et d'accepter la participation demandée.

• **Inscription Ecole Hors Commune** :

Le Maire présente une demande d'inscription d'un enfant de Mouthiers à l'école maternelle de La Couronne. Le C.M. décide de ne pas donner d'avis défavorable à cette demande, mais décide de refuser toute participation financière qui pourrait être demandée à la commune par la commune de La Couronne, Mouthiers offrant tous les services demandés (places disponibles, restauration, transport, garderie...)

• **Aménagement Carrefour Zone d'Emploi** :

L'Etat accorde à la commune une subvention de 7 511,48 Frs pour des travaux d'amélioration de sécurité à la zone d'emploi. "Les Rentes" : le C.M. décide d'entreprendre les travaux nécessaires.

• **Logement de Fonction** :

le C.M. décide de fixer le montant du loyer du logement de fonction attribué à un enseignant.

• **Surveillance Cantine** :

le C.M. décide d'attribuer à l'enseignant assurant la surveillance de la cantine et l'interclasse, la rémunération horaire correspondant au taux en vigueur.

• **Ramassage Scolaire** :

- le C.M. accepte la demande d'augmentation de 3,2% présentée par le Conseil Général à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 1994.

- le C.M. décide de dénoncer la convention liant la commune et le service de ramassage, pour la rentrée scolaire 94-95. L'étude de ce dossier sera effectuée par la Caisse des Ecoles.

# HOMMAGE À GILLES PLOQUIN

Nous publions ci-dessous quelques extraits de textes qui ont été lus lors des obsèques, le 4 Janvier 94, de Gilles PLOQUIN, Maire honoraire de Mouthiers.

Papa Gilles,



Ceux et celles que tu as toujours aimés depuis plus de 10 ans et qui t'ont toujours aimé, t'attendaient encore le 11 Janvier au Burkina avec d'autres amis, mais le sort injuste et cruel en a décidé autrement.

La nouvelle de ta mort tomba à Benebnooma, à Kalwiga et à Manga comme un coup de foudre ; et comme telle, elle stupéfia, immobilisa et se répandit comme l'éclair. Cette nouvelle circula de concession en concession, de case en case et la consternation s'installa. S'il y a des personnes que cette brusque disparition doit affliger le plus, c'est bien tous mes frères burkinabé qui ont connu la "Vraie France" en ayant été reçus à Grandchamps avec toute la chaleur et la bonne humeur, j'allais dire toute la bonhomie de celui qu'on ne connaît plus que sous le nom "Papa Gilles".

Papa Gilles, tous ceux qui t'ont connu, t'ont apprécié, respecté, aimé car tu as toujours su apprécier, respecter et aimer l'autre quelle que soit son appartenance sociale, politique, raciale et religieuse. Tu as été et reste pour nous un apôtre, un réconciliateur un humaniste, une bienfaiteur au grand cœur qui savait voir, sentir, comprendre et compatir. (...)

Papa Gilles, tu nous manques et nous manqueras toujours mais ce que tu nous laisses survivra toujours et pour perpétuer ton souvenir chez nous au Burkina, l'association Benebnooma a décidé d'appeler sa maternelle : "Papa Gilles".

Donc, dors en paix avec la conscience tranquille de celui qui a tout donné à ses semblables afin qu'ils deviennent meilleurs et je terminerai par ce proverbe afri-

cain : "Quand on est vieux, on se chauffe avec le bois qu'on a ramassé dans sa jeunesse".

Koudi Koala, pour l'Easbk et Benebnooma au Burkina

*Gilles*

Tu es parti dans les étoiles.  
Te voici devenu étoile,  
Par cet ultime coup de cœur  
Que chacun souffre de douleur.

Dans tes multiples amitiés,  
Tu faisais l'unanimité.  
Respirons désormais les fleurs  
Que sont de tes amis les pleurs.

De ta Charente et de l'Afrique,  
Le cœur de tes amis, habites.  
Nous ne pourrons pas oublier  
Ta saveur de fraternité.

Tu es maintenant dans l'argile  
Toujours pour nous le "Papa Gilles"...

# VIVRE A MOUTHIER-SUR-BOËME

**La démission de M. GERMON de son mandat de Maire et de Conseiller Municipal a été acceptée par M. le Préfet de la Charente.**

Selon la Loi, l'élection d'un nouveau Maire ne peut avoir lieu que par un Conseil Municipal au complet (19 Conseillers Municipaux pour la Commune de Mouthiers).

A ce jour, 3 démissions (y compris celle de Monsieur Germon) ont eu lieu sur les 19 Conseillers Municipaux.

**Il y a donc lieu de procéder à des élections municipales complémentaires pour élire 3 nouveaux Conseillers Municipaux, au scrutin uninominal à 2 tours.**

**Ces élections auront lieu les Dimanches 27 Février 94  
et 6 Mars 94 de 8 heures à 18 heures.**

L'élection du Maire et des 5 Adjointes interviendra dans les jours qui suivront ces élections.  
**Toute personne intéressée, à condition qu'elle remplisse les conditions requises par la Loi, peut être candidate au poste de Conseiller Municipal.**

**Les candidats ont à leur entière charge :**

- La confection de leurs bulletins de vote
- La confection de leur profession de foi
- L'envoi aux électeurs de ces bulletins et professions de foi.

Leurs bulletins de vote devront également être déposés en Mairie.

# Avis aux Electeurs

La liste électorale sera celle établie à la date du 16 Mars 1993, la liste de 1994 n'étant effective qu'au 1<sup>er</sup> Mars 1994, date postérieure à celle du 1<sup>er</sup> tour des élections.

## De ce fait, seules pourront voter :

■ Les personnes inscrites sur la liste électorale lors des élections législatives de Mars 93.

■ Les jeunes gens et jeunes filles nés entre le 1<sup>er</sup> Mars 1975 et le 31 Décembre 1975 à condition qu'ils aient demandé leur inscription sur la liste électorale avant le 31 Décembre 1993\*.

■ Les jeunes gens et jeunes filles nés entre le 1<sup>er</sup> Janvier 1976 et le 27 Février 1976\*.

\* Pour ces deux cas, l'inscription sur un tableau rectificatif établi par la mairie, ne pourra s'effectuer qu'après démarche à engager auprès du Tribunal d'Instance d'Angoulême.

## Ces démarches sont les suivantes :

■ Faire une demande écrite d'inscription sur papier libre sur la liste électorale auprès de la Mairie avant le 15 Février 94,

■ Fournir les pièces suivantes :

- Photocopie de la Carte Nationale d'identité
- Extrait de naissance
- Certificat de domicile

La démarche auprès du Tribunal est effectuée par la Mairie, après que chaque intéressé ait fourni à la Mairie les pièces indiquées ci-dessus avant le 15 Février 1994.

En ce qui concerne les procurations, il y a lieu de s'adresser à la gendarmerie de BLANZAC pour les personnes résidant sur la commune, ou à la gendarmerie du lieu de résidence temporaire pour les militaires, les personnes hospitalisées, etc...

**TAXI 7 jours/7**  
A. LADEUIL - BP 11 MOUTHIERS  
TRANSPORT MEDICAL ASSIS  
TOUTES DISTANCES  
Tél. 45 67 89 89



**CF**  
SERIGRAPHIE  
PUBLICITE PAR L'OBJET  
CADEAUX D'ENTREPRISE  
PINS - IMPRIMERIE  
B.P. 12  
16440 MOUTHIERS-SUR-BOÛME  
Tél. 45 67 81 39 - Fax 45 67 81 44

NOUVEAU !!!  
**RELAIS CREDIT MUTUEL**  
Le Magasin **CALI**  
Place du Champ de Foire  
est à votre disposition pour  
vos retraites par chèque  
**CREDIT MUTUEL** la banque à qui parler  
Tél. 45 67 10 12

**TOUS MATERIAUX DE CONSTRUCTION**  
FER - BOIS - PVC - ISOLATION  
DALLAGE CARRELAGE - COUVERTURE  
MENUISERIE PVC & BOIS - ESCALIERS  
— DEVIS GRATUIT —  
**SARL RICHON-DELAUNAY**  
ZE Les Rentes  
LIVRAISON 16440 MOUTHIERS  
Tél. 45 67 85 06

**Fla Boème Fleurie**  
Fleurs Naturelles, Séchées, Mariage, Plantes, Deuil, Articles Funéraires,  
Toutes Compositions Florales. Livraisons à domicile.  
OUVERT : • Mardi au Samedi de 9h30 à 12h30 et 14h30 à 19h30  
• Tous les Dimanches et Jours Fériés de 9h30 à 12h30  
26, rue de la Boème - 16440 MOUTHIERS - Tél. 45 67 83 87

**PLATRERIE - CLOISON SÈCHE  
ISOLATION - PLAFONDS SUSPENDUS**  
GENDRON Dominique  
Les Agriens  
16440 MOUTHIERS  
Tél. 45 67 88 03

**CECILE FORGERON**  
**TOUTES ASSURANCES**  
23, rue de la Boème  
16440 MOUTHIERS-SUR-BOÛME  
Tél. : 45 67 82 85  
Fax : 45 67 80 62

**Entreprises S. SIMÉONI**  
Maçonnerie - Couverture  
Carrelage  
Neuf et Rénovation  
Plans - Devis  
Le Brisset. 16440 Moutiers  
Tél. 45.67.92.26

Garage **MANON Christian**  
**AGENT RENAULT**  
La Croix Ronde - 16440 Moutiers sur Boème  
☎ 45 67 92 02  
• Réparation toutes marques  
• Prêt de véhicule pour toute  
intervention importante.

Dans votre commune  
**Chaussures  
DEDEU**  
**ACHETEZ A MOUTHIERS**  
Choix, prix et qualité  
Tél. : 45 67 92 06

**Veramorphose**  
Tél. 45 67 83 69  
*COIFFURE Hommes Dames Enfants*  
Une fois par mois une ESTHÉTICIENNE est à  
votre disposition au Salon "sur rendez-vous"  
*BOULANGERIE FANTASISTE*  
Centre bourg - Place Petite Rosselle  
16440 MOUTHIERS SUR BOÛME



à noter : Au Centre Départemental de Transfusion Sanguine d'Angoulême, à Girac : nouveaux boraires de prélèvements

- Samedi 19 Mars 94 : Salle des Fêtes de Mouthiers
- Samedi 18 Juin 94 : Salle du Vieux Chais à Blanzac
- Samedi 27 Août 94 : Salle des Fêtes de Mouthiers
- Samedi 3 Décembre 94 : Salle du Vieux Chais à Blanzac

Les Collectes ont lieu de 8 H 30 à 12 Heures

• les Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 8H à 12H30 et le Vendredi de 15H à 18H15  
 • Dons de Plasma : sur rendez-vous

### COLLECTES DE SANG EN 1994

Pour la première fois, le **Dimanche 13 Février** à partir de 9H30, VOULGEZAC recevra dans sa salle des fêtes en Assemblée Générale, les Donneurs de Sang du Canton de Blanzac.

## DON DU SANG

La commission Technique du Cercle des Aînés de Mouthiers comprend 4 membres : Messieurs Lucien Denépoux, Paul Denaud, Marcel Sellar et Gilbert Chabernaud.

On ne saurait mieux dire et nous remercions M. Germon de si bien nous comprendre.

L'Assemblée Générale Ordinaire qui a suivi cette mémorable 1<sup>ère</sup> réunion fut, comme toujours amicale et très vivante, marquée par la présentation des rapports traditionnels et hebdomadaires.

que vous voulez affirmer votre place dans la cité ».

Gardiens des grandes valeurs familiales, morales, spirituelles de ce passé, oui, mais figés : non. Nous voulons démontrer aussi que grands Aînés et Aînés plus jeunes participent ensemble dans une amitié confiante et solidaire à des activités diverses et vivantes dépassant largement le cadre des réunions hebdomadaires.

« Il faut changer de nom, disaient-ils en substance, le terme de "Club de 3<sup>ème</sup> Age" est rivoit : il nous relègue très loin, dans un passé dans lequel nous ne voulons pas être confinés. Gardiens des grandes valeurs familiales, morales, spirituelles de ce passé, oui, mais figés : non. Nous voulons démontrer aussi que grands Aînés et Aînés plus jeunes participent ensemble dans une amitié confiante et solidaire à des activités diverses et vivantes dépassant largement le cadre des réunions hebdomadaires.

prendre acte de cette nouvelle dénomination. Mouthiers". Nous demandons à tous de bien nous par le commentaire "Le Cercle des Aînés de Mouthiers", a-t-il dit, c'est la famille. Le mot "Aînés" traduit la sagesse, la compréhension, le sens des autres et "Mouthiers" parce que vous voulez affirmer votre place dans la cité ».

Maître a très bien traduit dans son allocution présente, celui-ci a pris un nouveau nom. Il s'appelle désormais "Le Cercle des Aînés de Mouthiers". Nous demandons à tous de bien nous par le commentaire "Le Cercle des Aînés de Mouthiers", a-t-il dit, c'est la famille. Le mot "Aînés" traduit la sagesse, la compréhension, le sens des autres et "Mouthiers" parce que vous voulez affirmer votre place dans la cité ».

D'abord une assemblée générale extraordinaire et deux assemblées consécutives.

Il y eut deux assemblées consécutives.

Il faut aimer ce nom nouveau, en faire l'emblème de quelque chose de chaleureux, d'actif et d'attractif, en un mot quelque chose de gai, la gaieté étant la plus jolie forme du courage. Monsieur le Maître a très bien traduit dans son allocution présente, celui-ci a pris un nouveau nom. Il s'appelle désormais "Le Cercle des Aînés de Mouthiers". Nous demandons à tous de bien nous par le commentaire "Le Cercle des Aînés de Mouthiers", a-t-il dit, c'est la famille. Le mot "Aînés" traduit la sagesse, la compréhension, le sens des autres et "Mouthiers" parce que vous voulez affirmer votre place dans la cité ».

Ces constatations avaient tout à fait raison. C'est pourquoi le Club du 3<sup>ème</sup> Age est devenu "Le Cercle des Aînés de Mouthiers".

Monseigneur le Maire nous a apporté une bonne nouvelle. Répondant à une suggestion présentée par la Présidente au nom de tous, le Conseil Municipal a accepté d'organiser un terrain de boules où, bien sûr, pourront venir jouer tous les bousillards de Mouthiers. On pourra s'en servir à l'air libre, près du foyer proximitaire du Foyer Résidence. A la demande de M. Germon, une commission a été immédiatement constituée afin d'étudier avec les responsables du Conseil Municipal, les caractéristiques techniques indispensables pour un terrain de Boules.



Repas des Aînés le 23 Janvier

## CERCLE DES AÎNES DE MOUTHIERS

(Anciennement "Club du 3<sup>ème</sup> Age")



Bernard GERMON.

Mais la vision dépassait nos modestes frontières... Ton idéal te portait toujours vers ceux que frappait l'injustice et le malheur. Sûr libéré, par ta volonté, de ta fonction de Maître, tu nous ouvrais la voie, à travers le désert, de la solidarité avec le Burkina Faso, et, récemment, avec la Roumanie. Certe de tout et de tous, rien ni personne ne te laissait indifférent. Tes expériences multiples et fortes ont forgé de toi une image de bon sage que nos amis de Koudougou ont voulu honorer en t'appelant "Papa Gilles". Papa Gilles n'est plus ? Rien n'est moins sûr ! Écoutez le poète africain parlant du souffre des ancêtres : "Ils sont dans l'arbre qui frémit, ils sont dans le bois qui gémit, Ils sont dans l'eau qui coule, ils sont dans l'eau qui dort". Ces morts ne sont pas morts, mais nous, papa Gilles, nous nous sentons ophélins.

Gilles, Nous le savons bien que tu n'aimais ni les cérémonies, ni les discours. Tu savais, perspicace, y trouver les signes des faux semblants et des hypocrites. Toi, l'honnête homme, au sens premier du mot, tu nous as appris la recherche de la vérité et de la rigueur morale. Pourtant, tu n'as pas pu nous empêcher d'être là et c'est toi qui nous réunis. C'est pour toi et les tiens que nous avons voulu exprimer ce que nous ressentons : la perte d'un grand, d'un très grand Bonhomme ! ... Ce nous englobe tant de monde ! Les Monastériens, les enfants, les amis, les ouailles, les administrés dont tu as, par tes choix, éclairés de tes attentions affectueuses, marqué pendant plus de 20 ans, de responsables municipales. Ces monastériens sont là et te saluent avec respect et affection. Mais, au-delà de notre modeste commune, nombreux sont ceux qui nous apportent le témoignage de leur estime pour l'humaniste de progrès, le pionnier qui nous a ouvert des voies nouvelles pour notre futur.

Samedi 19 Février  
20 H 30

à la Salle des Fêtes

## SUPER LOTO

DU SPORTING CLUB DE MOUTHIERS - FOOT

- Anorak de Ski - Pineau - T-Shirts - Filet Garni - Survêtement - 1 Téléviseur - 1 Four Micro-Ondes - Appareils Ménagers - 1 Chaîne HIFI - Jambons - Sac de Sport - Huîtres - Repas au Restaurant - et de nombreux autres Lots...

• Parties Enfants Gratuites •  
20 Frs le carton - 50 Frs les 3 - 100 Frs les 7 (Valables pour la soirée)

Réservez votre soirée avec le SC Mouthiers - Foot en famille

Buffet - Gâteaux - Crêpes

Buvette



## LOISIRS ET PLEIN-AIR (Jeunes 12 - 17 ans)

### BOHEME MOUTHIERS - ROULLET

Avec l'A.C.D.L. de Roulet, la M.J.C. Jules Berry organise des loisirs de plein-air, pour les jeunes de 12 à 17 ans, pendant les vacances d'hiver 94 :

VTT  
Uni Hockey  
Tir à l'Arc  
Tennis de Table

Les activités sont encadrées par deux animateurs qualifiés :

• Isabelle SANTIAFO et Jérôme LACOSTE

Participation : 1 journée ➔ 15 Frs  
Forfait Semaine ➔ 50 frs

Renseignements - Inscriptions :  
MJC Jules BERRY - Mouthiers - Tél. : 45 67 84 38

**IMPORTANT :** Pour faciliter l'organisation de ces journées et prévoir le nombre de participants, il est impératif de s'inscrire avant le 18 Février. En cas de mauvais temps, les activités pourront être permutées.

### PROGRAMME DE CES ACTIVITES

du 21 au 25 Février à Mouthiers :

- Lundi 21 Février - 14 heures  
➔ Randonnées VTT : Boucle sur les Sentiers de Mouthiers : 20 km  
■ Départ : rendez-vous à la M.J.C.
- Mardi 22 Février - 14 heures  
➔ Tir à l'Arc  
■ Rendez-vous à la M.J.C.
- Mercredi 23 Février - 14 heures  
➔ Hockey en Salle  
■ Rendez-vous à la Salle Polyvalente
- Jeudi 24 Février - 14 heures  
➔ Tir à l'Arc — Tennis de Table
- Vendredi 25 Février  
➔ Randonnée VTT : 1 journée pique-nique  
■ Départ : rendez-vous à la M.J.C. à 10 heures

Du 28 Février au 4 Mars :  
les activités auront lieu à Roulet, à 14 heures à la Salle des Sports.

## GUERIN DE LA ROCHANDRY (3<sup>ème</sup> Partie)

Le texte qui suit, et qui paraîtra dans plusieurs numéros de "Vivre à Mouthiers" a été écrit par les élèves du CE2 de M. CAUMON. C'est le résultat d'un travail sur les lieux, les noms de familles de la commune, et les prénoms. Le récit est pure imagination, mais il s'appuie sur des bases historiques authentiques (NDLR).

Une année passa. Guillaume était maintenant tout à fait guéri. La lèpre n'était plus qu'un mauvais souvenir ! Un matin d'avril, Guérin père décida qu'il était temps d'entreprendre, comme promis, le long pèlerinage de Saint-Jacques tout au bout de l'Espagne.

Depuis un bon mois, toute la famille avait préparé ce départ : une longue pélerine et un large chapeau pour les mauvais jours, une besace avec quelques pauvres vêtements de rechange et un peu de nourriture. Un gros bâton, le bourdon, lui servirait de canne. Enfin, il avait caché,

sous sa ceinture, une bourse de cuir contenant quelques écus.

- "C'est le moment : il faut que je parte ! Au revoir Pierre, au revoir mon petit Guillaume, et surtout ne vous inquiétez pas ! Dans trois jours, si Dieu le veut, je serai de retour parmi vous."

Il embrassa sa femme, et, sans se retourner, prit la direction de Blanzac où il avait prévu de faire sa première halte. Le soleil commençait à percer les derniers brouillards : la journée promettait d'être belle. Guérin traversa d'un bon pas le village de Gersac où de nombreux paysans

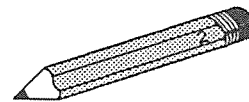
le saluèrent avec beaucoup de respect. Bientôt, à la sortie des bois, apparut le clocher de l'église de Plassac où il arriva dans le milieu de la matinée. Il s'arrêta quelques instants à la fontaine du village pour se rafraîchir et grignoter unignon de pain. Il monta ensuite jusqu'à l'église pour faire une prière. Il ne rencontra personne sinon un vieux chien efflanqué qui l'accompagna un peu, espérant recevoir quelque nourriture.

Une lieue et demi le séparait de la paroisse de Bécheresse qu'il atteignit deux heures plus tard.

(A suivre)

# Les Mots Croisés (Inédits) de J.P.B.

— Problème N° 18 —

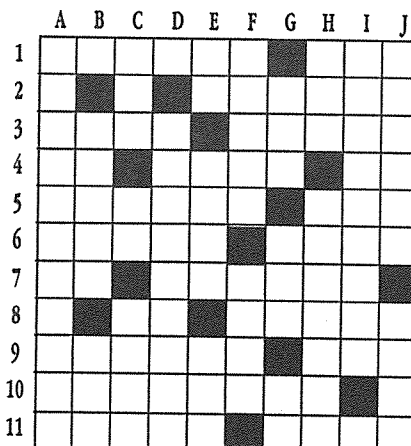


## HORIZONTALEMENT :

- 1- Part de nourriture. Prénom féminin.
- 2- Grains microscopiques.
- 3- Acteur américain - Identique.
- 4- Vieille langue. Argile. Préfixe.
- 5- Élément. Trois quarts de demi.
- 6- Va avec Marius. Carrelet.
- 7- Négatif. Arrose Cambrai.
- 8- Phase lunaire. Pénibles.
- 9- Terre antarctique. Longue période.
- 10- A fond la caisse !
- 11- Formulée. Abri russe.

## VERTICALEMENT :

- A- Fanfaronnade.
- B- Lieu d'enseignement. Vieux préjudice.
- C- Supprima. 501 romains. Homme politique français, ou disparu.
- D- Données pour mettre au courant.
- E- Abréviation musicale. Solutions. Poisson rouge.
- F- Possessif. Inventa.
- G- Général malheureux. Cité des Palois. Eclaté.
- H- Courant alsacien. Évitées.
- I- Marquer son territoire.
- J- Manque de pêche. Existera.



Solution dans le  
prochain numéro

## SOLUTION DU PROBLEME N° 17

### HORIZONTALEMENT

- 1- CERISE. CRU.
- 2- EVENTRES.
- 3- LOGER. AI.
- 4- EPI. GARCES.
- 5- NE. SEME. VE.
- 6- DRUT. INTER.
- 7- REPOS. TARI.
- 8- IT. PETAI.
- 9- ET. PLAINTE.
- 10- REVELES. HE.
- 11- SURELEVES.

### VERTICALEMENT

- A- CALENDRIER.
- B- OPERETTES.
- C- REGI. UP. VU.
- D- IVE. STOPPER.
- E- SERGE. SELLE.
- F- EN. AMI. TAEI.
- G- TARENTEISE.
- H- CRIC. TAIN.
- I- RELEVER. THE.
- J- US. SERINEES.

## Etat Civil

### • Naissances •

• le 24 Décembre 1993

*Kevin Boissard à "Gersac"*

• le 31 Décembre 1993

*Chloé Dugand - "Place Petite-Rosselle"*

### • Décès •

• le 19 Décembre 1993

*André Solas - "Foyer Résidence"*

• le 1<sup>er</sup> Janvier 1994

*Gilles Ploquin - "Grandchamp"*

**En 1993 :**

14 Naissances, 12 Mariages et 13 Décès

## CALENDRIER DES FESTIVITÉS

### FEVRIER 1994

- J. 3 : Ciné - M.J.C. : "Jurassic Park"
- S. 5 : Coupe Populaire de Ping-pong
- D. 6 : Repas de la Chasse
- S. 12 : Bal de la St Valentin
- D. 13 : A.G. des Donneurs de Sang (Voulgézac)
- S. 19 : Loto du SCM - Football

### MARS 1994

- 5/6 : 6<sup>ème</sup> Boucle de la Boème
- J. 10 : Ciné - M.J.C.
- V. 18 : Tarot du SCM - Tennis
- S. 19 : Carnaval
- S. 26 : Bal Action Jeunes

## MEDECINS DE GARDE

### FEVRIER 1994

- Du 5 au 7 : Dr CAFOUR Tél. : 45 61 02 69
- Du 12 au 14 : Dr CAFOUR Tél. : 45 61 02 69
- Du 19 au 21 : Dr DELAGE Tél. : 45 91 42 25
- Du 26 au 28 : Dr PELLETIER Tél. : 45 67 19 39

### MARS 1994

- Du 5 au 7 : Dr BOURRIQUEN Tél. : 45 91 42 25
- Du 12 au 14 : Dr GIRAUD Tél. : 45 67 86 82
- Du 19 au 21 : Dr CAVARD Tél. : 45 67 24 23
- Du 26 au 28 : Dr CAFOUR Tél. : 45 61 02 69

Le prochain  
bulletin

Il paraîtra début Mars. Les articles et annonces des associations et particuliers devront être déposés à la mairie avant le 20 Février.

Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 Janvier pour le n° de décembre par exemple). On évite ainsi les problèmes dus à d'éventuels retards de parution.